

Programme de Fidélité

Conditions Générales d'Utilisation



Domaine de Monrecour
Hôtel*** - Restaurant
24220 St Vincent de Cosse

Tél. 05 53 28 33 59



Conditions Générales d'Utilisation Du programme fidélité du Domaine de Monrecour

Le programme de fidélité proposé par le Domaine de Monrecour a pour objet de faire bénéficier les membres du programme de fidélité des avantages décrits dans notre catalogue cadeau.

Ce programme de fidélité est réservé exclusivement pour les clients actuels et futurs de l'hôtel du Domaine de Monrecour.

Sommaire

Comment adhérer à notre programme de fidélité ?	2
Conditions d'adhésion	2
Conditions de résiliation.....	2
Règles d'acquisition.....	3
Règles générales.....	3
Erreurs et réclamations rétroactives.....	3
Communication du programme	4
CNIL & loi applicable	4



DOMAINE DU CHÂTEAU DE MONRECOUR

Hôtel***et Restaurant en Périgord Noir

Comment adhérer à notre programme de fidélité ?

Ce programme de fidélité est réservé exclusivement pour les clients actuels et futurs de l'hôtel du Domaine de Monrecour.

Le client peut adhérer au programme de fidélité lors de sa visite au Domaine de Monrecour.

Le/La réceptionniste devra enregistrer ses coordonnées et remplir le formulaire d'adhésion.

Une adresse e-mail valide ainsi qu'un mot de passe choisi par le bénéficiaire du compte client sont obligatoires à la création d'un compte client.

Le client recevra un e-mail de bienvenue dans lequel un lien lui permettra de télécharger l'application de notre programme de fidélité.

Le client de l'hôtel pourra ensuite bénéficier de l'intégralité des services du programme de fidélité.

Le bénéficiaire du compte client est responsable de toute opération depuis et vers son compte.

Tout changement d'adresse e-mail, de nom, d'adresse postale, ou tout autre indication pouvant être nécessaire devront être effectués par le bénéficiaire du compte client sur son compte.

Conditions d'adhésion

Peuvent participer tous les clients de l'hôtel du Domaine de Monrecour, personnes physiques majeures au sens de la loi du pays membre. L'adhésion au programme est gratuite.

Le membre est responsable de toute opération depuis et vers son compte. La possession d'une adresse e-mail individuelle est indispensable pour adhérer au programme.

Une même adresse e-mail n'est pas acceptée pour deux membres.

Les membres du programme acceptent que celui-ci soit modifié, en tout ou partie à tout moment et sans préavis ; ils pourront prendre connaissance des modifications en consultant le site www.monrecour.com.

Les présentes conditions générales d'utilisation sont applicables à compter du 01/09/2019.

Conditions de résiliation

Le membre peut décider à tout moment de ne plus faire partie du programme de fidélité.

Cette fin d'adhésion implique un retrait complet du programme et la fin définitive de toute relation entre le gestionnaire du programme et le membre (suppression de toutes les données relatives au membre et perte de la totalité des crédits).

Le membre peut procéder à cette résiliation en envoyant un courrier adressé à : Domaine de Monrecour, Service programme de fidélité, Lieu-dit Monrecour 24220 Saint Vincent de Cosse.

Toute utilisation du compte contraire aux présentes conditions générales pourra être sanctionnée par l'annulation immédiate de ses avantages, la clôture de son compte et la suppression de l'ensemble des crédits cumulés, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par le membre à quelque titre que ce soit.

En cas d'arrêt du programme à l'initiative du gestionnaire, ce dernier disposera d'un délai de deux mois après clôture du programme pour utiliser ses crédits. La suppression des données personnelles du membre dans la base de données sera effective dans les deux mois à compter de la date d'arrêt du programme.



DOMAINE DU CHÂTEAU DE MONRECOUR

Hôtel***et Restaurant en Périgord Noir

Règles d'acquisition

Aucune somme d'argent ne peut être remise pour les points collectés, perdus ou non utilisés. Les membres du programme collectent des points lorsqu'ils réservent.

La réservation doit être effectuée directement auprès du Domaine de Monrecour. Les points seront réellement acquis le jour du départ de l'hôtel.

Les prestations éligibles sont la nuit (montant de la chambre sèche) ainsi que le restaurant (montant du menu).

Les tarifs éligibles donnent droit aux avantages du programme. Sont éligibles, tous les tarifs publics affichés par l'établissement.

Les tarifs de groupe, séminaires, Tour-Opérateurs ainsi que l'achat et l'utilisation comme moyen de paiement ou coffrets cadeaux ne sont pas éligibles pour collecter ou utiliser des points.

Règles générales

Pour utiliser ses points, le membre doit disposer au minimum de 850 points acquis et au maximum de 8000 points acquis. Les points acquis sont limités strictement à 8000 points par compte, au-delà le membre ne peut plus cumuler de nouveaux points sur son compte même s'il effectue de nouvelles réservations de séjour.

Autant que faire se peut, le membre se doit d'utiliser tout ou partie des points déjà acquis sans attendre d'atteindre le seuil limite des 8000 points. Un email d'alerte sera envoyé au membre automatiquement dès lors que sa cagnotte aura atteint le seuil de 7500 points pour l'inviter à faire usage de ses points et l'informer du blocage imminent des ses points dès 8000 points atteints.

Les points acquis sont nominatifs, ne peuvent pas être utilisés ou cédés à une autre personne physique que celle identifiée sur la carte de fidélité.

Erreurs et réclamations rétroactives

Si le membre constate que ses points n'ont pas été correctement crédités, ou si le membre se voit refuser à tort un crédit ou un avantage relatif à son adhésion, la responsabilité du Domaine de Monrecour se limitera à l'enregistrement correct des points sur son compte. Le membre dispose d'un délai de deux mois suivant la date de départ de l'établissement pour transmettre un courrier au Domaine de Monrecour 24220 Saint Vincent de Cosse.

Il devra expliquer l'objet de sa réclamation et joindre une copie de la facture concernée établie au nom du membre.



DOMAINE DU CHÂTEAU DE MONRECOUR

Hôtel***et Restaurant en Périgord Noir

Communication du programme

Il est proposé aux membres du programme de recevoir les communications commerciales électroniques de ce dernier. Si le membre ne souhaite plus recevoir de communications commerciales par e-mail, il peut à tout moment se désabonner. Tout changement d'adresse e-mail, de téléphone mobile, de nom et/ou code postale, ou toute autre indication pouvant être nécessaire devront être effectués par le membre sur son compte client.

CNIL & loi applicable

Les données collectées sont traitées par le Domaine de Monrecour, responsable du traitement, dans le cadre de l'adhésion et la gestion du programme ainsi que de la gestion des réclamations et de l'envoi d'informations et communications.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, chaque membre du programme dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et de suppression des données le concernant. L'exercice du droit de suppression de ses données au cours du programme donnera lieu à la résiliation du programme au sens de l'article 5.1 des présentes conditions. Il peut exercer ses droits par courrier postal accompagné de la photocopie d'un titre d'identité adressé à Domaine de Monrecour 24220 Saint Vincent de Cosse.

Toute adhésion au programme implique l'acceptation sans réserve de ces conditions générales par les membres. Les présentes conditions générales prévalent sur tout texte antérieur.

En cas de litige entre un membre et le Domaine de Monrecour, les parties s'engagent à rechercher en priorité un règlement à l'amiable.

LA LOI FRANCAISE EST SEULE APPLICABLE. Tout différend ou litige qui surviendrait dans le cadre des présentes qui ne serai pas résolu à l'amiable entre les parties sera soumise aux tribunaux compétents de Bordeaux.